

**La Maison des Obsèques et les Services Funéraires - Ville de Paris  
signent un contrat de partenariat  
en présence de Madame la Maire de Paris.**

**Paris, 19 mai 2016 : La Maison des Obsèques, premier réseau funéraire mutualiste, et les Services Funéraires - Ville de Paris s'associent pour permettre aux quinze agences funéraires publiques de Paris intra-muros d'adopter la signalétique « La Maison des Obsèques » et de proposer une offre commune aux deux réseaux. Ce rapprochement entre deux acteurs public et privé non lucratif, basé sur des valeurs communes de proximité, d'humanité, d'accompagnement et de respect, illustre leur volonté de contribuer à l'accès à des services funéraires de qualité pour tous.**

*La Maison des Obsèques* a été créée en 2015 à l'initiative du groupe Harmonie, du groupe MGEN et de la mutuelle prévoyance obsèques Mutac, avec l'ambition de rassembler, à l'horizon de 2025, quatre cents agences de pompes funèbres partout en France. Ce développement prendra trois formes : l'acquisition d'opérateurs funéraires, la création en propre d'agences et de boutiques, et le développement d'une franchise avec des acteurs partageant la même approche du secteur.

En novembre 2015 un accord-cadre a été signé avec l'Union du Pôle Funéraire Public (UPFP). Il permet aux agences adhérentes de l'UPFP de s'affilier au réseau mutualiste, c'est-à-dire d'utiliser la marque et l'enseigne « La Maison des Obsèques ».

Dès janvier 2016, les Pompes Funèbres Intercommunales (PFI) de Tours et les PFI de l'agglomération lyonnaise (deux structures publiques adhérentes de l'UPFP) ont rejoint le réseau mutualiste. Les PFI de Tours couvrent quinze communes et comptent un centre funéraire, six agences, deux chambres funéraires et un crématorium. Les PFI de l'agglomération lyonnaise comptent deux centres funéraires à Lyon et à Villeurbanne, ainsi que deux agences à Lyon, et assurent également la gestion du crématorium de Lyon.

Le partenariat avec les Services Funéraires – Ville de Paris (SFVP) est une nouvelle concrétisation de cet accord. Les quinze agences funéraires publiques de Paris intra-muros s'affilieront à *La Maison des Obsèques*, le 19 mai, ce qui marquera une étape importante du développement pour le réseau mutualiste.

*La Maison des Obsèques* et les Services Funéraires-Ville de Paris entendent agir sur trois leviers : la maîtrise des prix des prestations, l'offre de financement des obsèques et la qualité des services funéraires. Les agences affiliées proposeront une gamme de prestations et de produits au juste prix dans le cadre d'une « vente responsable » et transparente (avec la présentation systématique de devis détaillés aux clients). Les agences offriront également des services d'accompagnement personnalisés (par exemple pour simplifier les démarches administratives) et distribueront le contrat d'assurance obsèques de *La Maison des Obsèques*.

### **Lancement d'une offre de qualité commune aux deux réseaux**

Comme première concrétisation de ce partenariat, *La Maison des Obsèques* et les Services Funéraires - Ville de Paris lancent une gamme de trois offres obsèques intégrées de qualité. Chacune de ces propositions s'appuie sur un descriptif précis, détaillé et chiffré mais reste 100% modulable ligne à ligne pour que chaque famille et chaque défunt y trouve le service qui lui correspond.

Cette démarche, qui s'inscrit dans une volonté de transparence et de simplification, permettra aux familles de se positionner rapidement sur le niveau de prestation souhaité et d'envisager, en toute conscience, avec l'aide de conseillers bienveillants et bien formés, les éléments de personnalisation désirés.

Les trois offres qui se veulent dignes et respectueuses comprennent : des cercueils éco conçus de bonne facture et de bonne présentation, les démarches administratives pré-obsèques, l'organisation des obsèques, la prise en charge du défunt (avec chauffeur et porteurs) du funérarium à son lieu de repos et l'assistance post obsèques.

Dans une volonté de mieux accompagner les familles, les deux enseignes ont collaboré pour offrir, au plus grand nombre, une prestation complète dès 2 490€ (hors frais de crémation ou d'inhumation) incluant les services d'un maître de cérémonie, l'organisation d'une cérémonie civile ou religieuse, les faireparts électroniques, un espace mémoire en ligne et la mise à disposition du registre de condoléances.

Ces offres seront disponibles dès début juin dans les quinze agences des Services Funéraires - Ville de Paris.

### **Le tiers payant pour les adhérents des mutuelles fondatrices de *La Maison des Obsèques***

Par ailleurs, très concrètement, les adhérents des mutuelles fondatrices MGEN, Harmonie Mutuelle et Mutac bénéficieront du tiers payant auprès des Services Funéraires - Ville de Paris : au moment du décès, ce sont les mutuelles qui assureront directement la prise en charge des frais d'obsèques. Celle-ci sera à la hauteur des couvertures inscrites dans la complémentaire santé, le contrat de prévoyance ou le contrat obsèques.

## **Les Services Funéraires – Ville de Paris : proximité, humanité, accompagnement et de respect des personnes en situation de deuil.**

Les Services Funéraires - Ville de Paris sont l'un des quatre membres fondateurs de l'UPFP (créée en 1999). C'est une société d'économie mixte (SEM) créée et détenue à 74% par la Ville de Paris. Le réseau de quinze agences situées à Paris intra-muros a réalisé un chiffre d'affaires de 16 444K€ en 2015 et emploie 119 collaborateurs.

Les Services Funéraires - Ville de Paris jouent un rôle sociétal ambitieux pour les Parisiens et, à ce titre, sont un référent en matière de prix, de qualité, d'éthique et d'environnement. *La Maison des Obsèques* et les Services Funéraires - Ville de Paris défendent des valeurs essentielles de proximité, d'humanité, d'accompagnement et de respect de toute personne en situation de deuil.

Avec ce rapprochement, les Services Funéraires – Ville de Paris participent à la création d'un réseau d'envergure nationale offrant un socle de prestations standardisées, disponibles sur l'ensemble du parc d'agences et transférables d'une région à l'autre.

Cela va leur permettre de renforcer leur positionnement sur leurs territoires d'implantation et de bénéficier des synergies d'un réseau de dimension nationale, tout en restant fidèles à leurs valeurs, qui sont les mêmes que celles de *La Maison des Obsèques*.

Ensemble, les Services Funéraires - Ville de Paris et *La Maison des Obsèques* vont réfléchir et contribuer à l'amélioration des pratiques pour accompagner toujours mieux les familles des défunts.

### **Verbatim**

#### **Christophe Lafond, Président de La Maison des Obsèques**

*« Nous avons construit ce rapprochement à partir de nos nombreux points communs et de nos valeurs partagées : la solidarité, l'universalité, l'humanité. Il s'agit d'un exemple inédit d'association entre secteur public et secteur privé non-lucratif. Avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Avec un objectif d'utilité sociale. »*

#### **Marinette Bache, Présidente de la SEM Services Funéraires - Ville de Paris**

*« Les Services Funéraires – Ville de Paris exercent leurs missions dans un domaine marqué par des bouleversements d'envergure. La population française compte désormais 40% de personnes qui se déclarent athées ou non-croyantes. Le taux de crémation est passé de 1 à 35% en une génération. Les contrats obsèques n'ont jamais été aussi nombreux. Au regard de ces mutations, nous jouons un rôle essentiel de veille sociétal pour la collectivité parisienne et d'accompagnement humaniste. »*

#### **Anne Hidalgo, Maire de Paris**

*« Je souhaite que Paris soit une ville bienveillante, capable d'accompagner toutes les familles en respectant leurs choix, leurs croyances et leur intimité. Je salue cette alliance du service public et de l'économie sociale et solidaire. C'est cette mission fondamentale que vous exercez, avec ma confiance, pour tous les parisiens. »*

### **A propos de La Maison des Obsèques**

La Maison des Obsèques est le premier réseau mutualiste funéraire en France. Il est porté par une SAS à capitaux mutualistes, au capital de 30 millions d'euros, dont les actionnaires sont MGEN, Harmonie Mutuelle, Harmonie Services Mutualistes et MUTAC. Ce nouveau réseau représente 10 millions d'adhérents et 150 000 personnes couvertes en prévoyance obsèques. Il a pour ambition de se développer à l'échelle nationale, par acquisitions et créations, pour atteindre 400 agences de pompes funèbres en 2025. [www.lamaisondesobsèques.fr](http://www.lamaisondesobsèques.fr)

### **A propos des Services funéraires – Ville de Paris**

#### Une société de service public

La SEM Services Funéraires – Ville de Paris est née en 1998, avec l'ouverture du secteur funéraire à la concurrence. Héritière du service municipal des pompes funèbres créé en 1905, elle apporte aux Parisiens la garantie du service public dans un cadre juridique plus souple.

Créée pour influencer sur le marché funéraire en termes de prix, de qualité et d'éthique, la SEM est totalement contrôlée par la Ville de Paris, qui détient 74% de son capital. Elle gère 15 agences dans Paris et 2 crématoriums.

#### L'accompagnement des familles

Les Services Funéraires – Ville de Paris s'appuient sur la diversité des métiers qu'ils exercent pour accompagner de A à Z les familles en deuil. En agence, les conseillers funéraires aiguillent sur le type de cérémonie souhaitée : inhumation ou crémation, religieuse ou civile et sur la personnalisation de l'hommage. Dans les crématoriums, les maîtres de cérémonie se consacrent particulièrement à l'accompagnement des familles car il est important de vivre et de marquer certains rites de passages.

[www.servicesfuneraires.fr](http://www.servicesfuneraires.fr)

### **A propos du groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE**

Le groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE dont la création est annoncée à l'automne 2016 sera le premier acteur de l'assurance santé et le premier réseau d'offre de soins et de services privé non-lucratif.

Le groupe MGEN-ISTYA-HARMONIE, c'est :

- 10 millions de personnes protégées
- 5,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires assurances
- 1,2 milliard d'euros de chiffres d'affaires social, sanitaire et médico-social
- 4,1 milliards d'euros de fonds propres et réserves
- 24 000 salariés

Dans le cadre de ce rapprochement, le groupe MGEN et le groupe Harmonie se sont associés à Mutac (la mutuelle prévoyance obsèques) pour créer La Maison des Obsèques Avec cette nouvelle enseigne, les acteurs mutualistes souhaitent développer des services funéraires pour accompagner de manière digne et responsable leurs adhérents et, au-delà, toutes personnes confrontés au décès d'un proche. La Maison des obsèques s'inscrit dans une démarche éthique respectueuse des valeurs mutualistes : la proximité, le conseil, la transparence, la maîtrise tarifaire. Afin de garantir l'accès de tous à des services funéraires de qualité.

**A propos de Mutac**

Mutac est une mutuelle spécialisée en prévoyance obsèques depuis 43 ans. Créée à l'origine par des militants crématisistes souhaitant offrir des obsèques dignes au plus grand nombre, elle assure aujourd'hui tout type d'obsèques. Partageant les mêmes valeurs, les services funéraires publics et Mutac se sont naturellement rapprochés dès les années 90. Ces partenaires de la mutuelle constituent aujourd'hui son premier réseau distributeurs de ses garanties obsèques. C'est donc logiquement que Mutac s'est associé aux deux plus importantes mutuelles en France que sont le groupe MGEN et Harmonie mutuelle, pour prolonger son action dans l'univers des obsèques en créant le premier réseau funéraire mutualiste.

**Les 15 agences funéraires publiques des Services Funéraires – Ville de Paris**

AGENCE LA GRANGE AUX BELLES- 20 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS

AGENCE CENTRALE REPUBLIQUE - 5 avenue de la République - 75011 PARIS

AGENCE MAIRIE DU XIIe - 212 rue de Charenton - 75012 PARIS

AGENCE QUAI DE LA RAPEE - 100 bis quai de la Rapée - 75012 PARIS

AGENCE SAINT-ANTOINE - 190 rue du Faubourg Saint-Antoine- 75012 PARIS

AGENCE Italie - 74 avenue des Gobelins - 75013 PARIS

AGENCE PLAISANCE - 166 rue Raymond Losserand - 75014 PARIS

AGENCE PORT-ROYAL - 3 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS

AGENCE CONVENTION - 165 rue de la Convention - 75015 PARIS

AGENCE ZOLA- 124 avenue Emile Zola - 75015 PARIS

AGENCE MOZART - 48 avenue Mozart - 75016 PARIS

AGENCE MAIRIE DU XVIIe - 9 rue des Batignolles - 75017 PARIS

AGENCE PORTE DE SAINT-OUEN - 6 avenue de la Porte de Saint-Ouen - 75018 PARIS

AGENCE RÉVOLUTION OBSÈQUES - 2 à 12 rue de Bellevue - 75019 PARIS

AGENCE MAIRIE DU XXe - 8 rue Belgrand - 75020 PARIS

**Contacts presse :**

La Maison des obsèques : Patricia Dupuy - [patricia.dupuy@lamaisondesobseques.fr](mailto:patricia.dupuy@lamaisondesobseques.fr) - 06 40 71 23 52

Services funéraires – Ville de Paris : Géraldine Gauthier - [g.gauthier@servicesfuneraires.fr](mailto:g.gauthier@servicesfuneraires.fr) – 01 53 38 16 27

Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92

Géraldine Lapierre - [geraldine.lapierre@mutac.com](mailto:geraldine.lapierre@mutac.com) - 04 67 06 09 09

Jean-Yves Larour - [jeanyves.larour@harmonie-mutuelle.fr](mailto:jeanyves.larour@harmonie-mutuelle.fr) - 01 40 06 52 64

Jeanne Bariller – Agence HAVAS - [harmoniemutuelle@havasww.com](mailto:harmoniemutuelle@havasww.com) - 06 15 51 49 40

